

La classe préparatoire intégrée (CPI) de l'IRA de Nantes propose, dans les locaux de l'Institut à Nantes ou dans ceux de l'IPAG de Brest, une préparation spécifique et intensive au concours externe et au 3<sup>ème</sup> concours d'accès aux IRA. La CPI s'adresse aux étudiants et demandeurs d'emploi répondant à des critères de ressources et de diversité.

### Quelles sont les conditions d'accès ?

- Etre étudiant ou demandeur d'emploi
- Etre titulaire d'un diplôme Bac + 3, ou justifier de 5 années d'activité dans le secteur privé, y compris associatif
- Relever des critères sociaux de la diversité
- Etre motivé(e) pour entrer dans la fonction publique et servir l'intérêt général

### Comment déposer sa candidature ?

Pour déposer votre candidature :

- Un dossier d'inscription est à télécharger sur les sites internet de l'IRA de Nantes et de l'IPAG de Brest (en mars de chaque année)

### Quelles sont les étapes de la sélection ?

Une commission de sélection présidée par le directeur de l'Institut établit la liste des élèves méritants intégrant la CPI.

- Une première sélection est effectuée sur dossiers afin d'établir la liste des candidats retenus pour un entretien
- Un entretien individuel d'admission permet d'arrêter la liste des candidats admis

### Quels sont les critères de sélection ?

- La commission de sélection appréciera :
- La recevabilité du dossier, notamment à partir du plafond de ressources défini chaque année
  - La qualité des études effectuées
  - Le profil socio-économique
  - La motivation à intégrer la fonction publique et à servir l'intérêt général (lettre de motivation)
  - La force de travail et la capacité à s'impliquer dans une préparation intensive

## LA PRÉPARATION AUX CONCOURS

### Les concours accessibles

- Le concours externe pour les candidats titulaires d'un diplôme à Bac +3
- Le troisième concours pour les candidats justifiant de cinq années d'activité dans le secteur privé.

### La préparation aux épreuves écrites

Du 1<sup>er</sup> septembre de l'année du recrutement jusqu'à la date officielle des épreuves écrites (fin février n+1) :

- Entraînements à la composition sur un sujet d'ordre général portant sur la place de l'Etat et son rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (concours externe)
- Entraînements à la note de synthèse sur un sujet d'ordre général portant sur la place de l'Etat et son rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (3<sup>ème</sup> concours)
- Les matières faisant l'objet d'un QRC : droit administratif, droit constitutionnel, questions européennes, institutions administratives, finances publiques, questions sociales, économie, GRH
- Des conférences sur les politiques publiques

### La préparation aux épreuves orales

De début mars à fin avril :

- Entraînement à l'entretien devant le jury
- Les langues étrangères
- Découverte de l'administration (visites)
- Jury blanc

## LES SOUTIENS APPORTÉS

### Un soutien pédagogique

- Deux tuteurs pour chaque élève, issus de la promotion d'attachés stagiaires en formation
- Un référent jouant le rôle de coach
- Un centre de ressources documentaires
- Un prêt d'ouvrages

### Un soutien matériel

- Une aide à l'hébergement dans une résidence universitaire.

### Un soutien financier

L'allocation diversité (2000 €) est versée de droit à tous les élèves CPI.

Elle peut être cumulée avec :

- Une bourse universitaire pour les moins de 26 ans (sous certaines conditions)
- Des revenus de remplacement (allocation d'aide au retour à l'emploi, allocation de solidarité, RSA), pour les demandeurs d'emploi (sous conditions d'éligibilité).

